



Commune de Denges

DANS SA SEANCE DU 24 FEVRIER 2020 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer le permis d'habiter provisoire, ch. de la Crosette 3a, 3b et 3c, parcelle 122, PQ Les Marais ;
- De délivrer la déclaration de conformité pour l'actualisation des plaques professionnelles au Garage Sportec, Rte de Préverenges 6.

La municipalité